

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 28 mai 2020

Convocation du 23 mai 2020

Présents : MM Jourdain, Kusz, Louette, Lourdel, Nevejans, Thilly,

Mmes Belgueil, Crouvisier, Delaforge, Doutremepuich, Gruchala, Hocquette, Massa, Tiprez

Excusé : MM Devienne a donné procuration à M Jourdain

Monsieur Jourdain est nommé secrétaire de séance

- **Compte rendu du Conseil précédent** Il ne fait l'objet d'aucune observation, adopté à l'unanimité
- **Délibérations techniques**
Nomination du conseiller municipal délégué : Corinne BELGUEIL est nommée conseillère municipale déléguée à la « vie du village »

Vote des taux des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué : Mme le maire donne les montants possibles d'indemnisation des élus : maire, adjoints, conseiller délégué.

Trois simulations sont exposées avec les montants d'indemnisation correspondant et le total en dépenses pour chaque simulation.

Les taux des indemnités ont été relevés par l'état mais sans équivalence de compensation. Conformément à la loi Mme le maire donne information au CM qu'elle renonce à s'attribuer la rémunération maximum.

Après abandon du taux maximum le CM est invité à voter entre le taux médian et le taux le plus bas.

Le CM décide à l'unanimité d'adopter la proposition la plus basse qui grèvera le moins le budget communal.

Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité maximale du maire (40.3% de l'indice brut 1027) et du produit de 10.7% de l'indice brut 1027 par le nombre d'adjoints.

A compter de la date d'installation du Conseil Municipal, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

Maire : 36% de l'indice 1027 ;

1^{er} adjoint : 7% de l'indice brut 1027 ;

2^{ème} adjoint : 7% de l'indice brut 1027 ;

3^{ème} adjoint : 7% de l'indice brut 1027 ;

4^{ème} adjoint : 7% de l'indice brut 1027 ;

Conseillère déléguée : 3% de l'indice brut 1027.

Délégations de pouvoirs au Maire

Lecture par Madame Le Maire des délégations du CM au Maire.

Délégations adoptées à l'unanimité par le CM.

Arrêtés de délégations de fonction aux adjoints et conseiller municipal délégué

Lecture par Madame Le Maire des différentes délégations et des règles inhérentes à leur fonctionnement

Délégation de signatures adoptées à l'unanimité pour le 1^{er} ADJOINT.

Délégation de fonction adoptée à l'unanimité pour Christian NEVEJANS, ADJOINT au scolaire et périscolaire.

Délégation de fonction adoptée à l'unanimité pour Dominique DEVIENNE, ADJOINT aux travaux.

Délégation de fonction adoptée à l'unanimité pour Antony LOURDEL, ADJOINT à la communication.

Délégation de fonction adoptée à l'unanimité pour le conseiller municipal délégué à la « Vie du village »

- **Commissions**

Rappel : Le Maire est président de toutes les commissions ; les commissions ne sont pas publiques. En fonction des besoins il est possible de créer une commission temporaire à tout moment de la mandature.

Commission de finances : Bernadette DOUTREMEPUICH, Rémy JOURDAIN, Antony LOURDEL, Corinne BELGUEIL.

Commission scolaire, périscolaire : Christian NEVEJANS, Marthe TIPREZ, Catherine HOCQUETTE, Emmanuel THILLY, Jonathan KUSZ.

Commission travaux, sécurité, espaces verts : Dominique DEVIENNE, Frédéric LOUETTE, Jonathan KUSZ, Marie CROUVISIER, Guislaine DELAFORGE.

Commission communication : Antony LOURDEL, Rémy JOURDAIN, Corinne BELGUEIL, Marthe TIPREZ, Hélène MASSA.

Commission « Vie du village » (associations, événements, intergénérationnel...) : Corinne BELGUEIL, Guislaine DELAFORGE, Hélène MASSA, Rémy JOURDAIN, Isabelle GRUCHALA.

Commission jeunesse, sport, culture : Marie CROUVISIER, Isabelle GRUCHALA, Emmanuel THILLY, Antony LOURDEL, Christian NEVEJANS, Hélène MASSA.

Création de deux commissions temporaires :

Commission sécurité Grand Rue et Rue de LENS : Dominique DEVIENNE, Frédéric LOUETTE, Christian NEVEJANS, Antony LOURDEL.

Commission de réflexion sur le patrimoine bâti et non bâti : Jonathan KUSZ, Dominique DEVIENNE, Rémy JOURDAIN, Corinne BELGUEIL.

Commission de révision des listes électorales : Rémy JOURDAIN est nommé délégué pour le CM. Deux autres personnes du village seront nommées par le maire.

Commission Consultative des Impôts Directs : sur demande du DR/DFIP le CM proposera une liste de 24 personnes. 12 noms seront retenus pour siéger chaque année à la CCID et ce durant toute la mandature.

Correspondant défense : Corinne BELGUEIL.

- **Situation du personnel**

Mme le Maire expose la situation du personnel : un contrat aidé terminé en mars pour les espaces verts ; un autre contrat aidé terminé en avril en périscolaire et les deux autres employées du périscolaire absentes, étant reconnues personnes vulnérables.

La situation est, de ce fait, fort critique, particulièrement en périscolaire.

Mme le Maire propose au CM de recruter 3 emplois PEC : un agent d'entretien et deux employées périscolaires. Le CM accepte cette proposition à l'unanimité.

- **Préemption Bois Poret**

Dans le cadre de la stratégie foncière renouvelée posée par le Schéma Départemental des Espaces Naturels, le Conseil Départemental du Pas de Calais propose de supprimer la zone de préemption du Bois Poret sur les communes de Villers au Bois et Acq.

- **Informations diverses**

Le renouvellement de la signature électronique coûtera 540 euros.

Salle communale : nous proposerons aux personnes ayant demandé la salle pendant la période du confinement soit de les rembourser, soit de choisir une autre date.

Référent Covid : à la demande de la sous-préfecture et dans le cadre du déconfinement il nous a été demandé de nommer un référent Covid : Corinne Belgueil accepte cette charge.

Bibliothèque : Emmanuel Thilly assurera le remplacement de Mme le Maire pour la gestion de la bibliothèque.

Permanence des adjoints : chaque adjoint organisera une permanence et en choisira le jour, l'heure et la fréquence.

Fleurissement du village : à la demande de Mme le Maire Corinne Belgueil et Guislaine Delaforge ont fait un recensement des lieux qui peuvent être fleuris. Cela représente un budget maximum de 500 euros. Une équipe de bénévoles, constituée autour de Corinne, participera aux plantations afin de ne pas surcharger la tâche de Freddy.

Communication : Antony Lourdel présente le tract de la composition du CM qui sera distribué durant le week-end. Ce tract est validé par l'ensemble du CM.

Prochainement création d'une page Facebook de la commune.

Un nouveau site internet de la commune sera étudié et mis en œuvre rapidement.

La séance est levée à 20h30